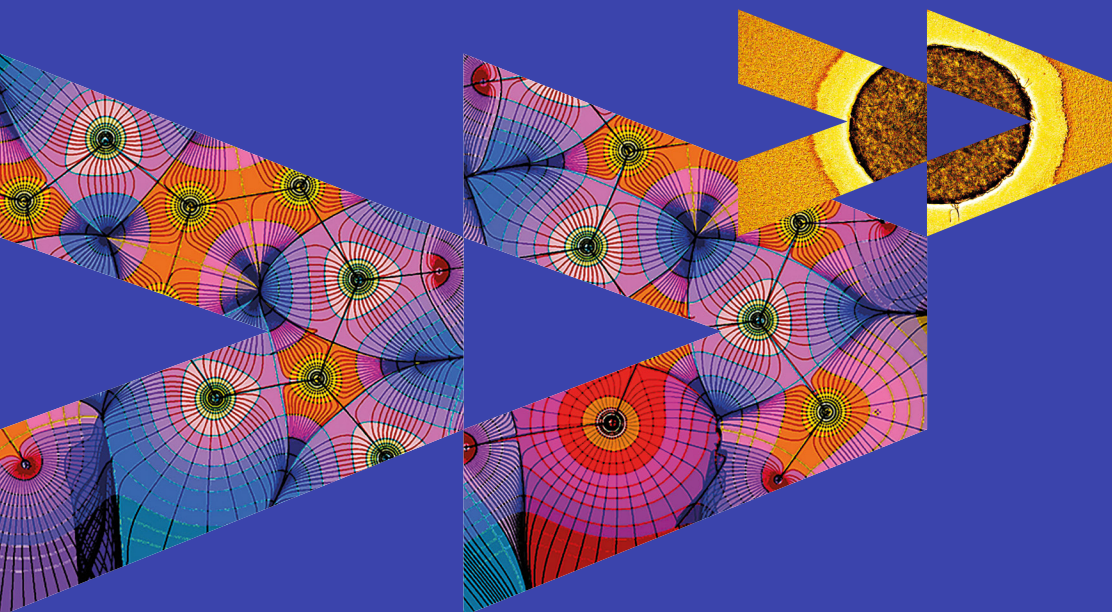


Mémoire

POUR UNE VIE SCIENTIFIQUE RICHE ET PROSPÈRE EN LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC



Recommandations déposées par l'Acfas dans le cadre de la révision
de la Politique québécoise de financement des universités

20 juin 2023


Acfas

TABLE DES MATIÈRES

1. Bref rappel sur l'Acfas	3
2. Introduction	3
2.1 Les besoins exprimés par le MES	4
2.2 Les observations de l'Acfas	4
3. Recommandations de l'Acfas	5
4. Conclusion	6

1. BREF RAPPEL SUR L'ACFAS

Acteur incontournable de l'histoire intellectuelle et de la grande aventure de la recherche en langue française des 100 dernières années, l'Acfas est une association qui rassemble, fédère et soutient les chercheur·se·s d'expression française. Elle soutient également la relève scientifique francophone pour que celle-ci collabore de manière significative à la résolution des grands enjeux de société. Par relève, l'Acfas entend les étudiant·e·s des cycles supérieurs, les postdoctorant·e·s et les nouveaux chercheur·se·s, mais aussi les étudiant·e·s du collégial et du baccalauréat qui s'initient à la recherche. De nature intersectorielle, l'Acfas tisse des liens solides et porteurs entre les organisations de la recherche, de l'innovation et du partage des savoirs. L'Association favorise les maillages au sein d'un vaste réseau de partenaires au sein de la francophonie québécoise, canadienne et internationale.

2. INTRODUCTION

C'est à titre d'organisme représentatif, désigné comme tel dans l'appel à mémoires rendu public par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), que l'Acfas soumet l'actuel avis à la ministre de l'Enseignement supérieur, madame Pascale Déry.

S'il y a un message que nous souhaitons livrer dans ce mémoire, et nous ne doutons pas que c'est la voie actuelle sur laquelle est engagé le gouvernement du Québec, c'est que

la vie universitaire en langue française au Québec doit être aussi riche et prospère – sinon davantage – dans ses activités d'enseignement, de recherche et de services aux collectivités qu'en langue anglaise pour en assurer la pleine vitalité ; et ce, autant pour les étudiant·e·s qui la fréquentent que pour les chercheur·se·s et autres personnels qui y évoluent.

Nous tenons à souligner ici que l'enjeu n'est aucunement celui d'une forme de résistance ou d'opposition linguistique. Il est à l'avantage de nos sociétés et des citoyen·ne·s que l'avancement des savoirs se fasse dans plusieurs langues et que les populations aient accès aisément aux résultats de recherche de la communauté scientifique. L'Acfas prône fermement l'équité dans la capacité des uns et des autres d'être informés des avancées des sciences et dans celle de devenir, ce faisant, des individus éclairés et plus aptes à faire des choix personnels. Nul doute quant au fait que ces choix ont des répercussions sur le bien-être de la collectivité et sur le développement et la prospérité de celle-ci.

Par ce mémoire, nous cherchons en fait à assurer et à renforcer la vitalité de l'écosystème universitaire francophone au sein du Québec. Cet écosystème doit être aussi riche et prospère, de même nature, voire de plus grande qualité que celui offert en langue anglaise. Selon nous, il s'agit là de la meilleure façon de faire prospérer la vie universitaire et la recherche scientifique en langue française au Québec et de maintenir l'ouverture et le caractère inclusif caractéristiques de l'écosystème de recherche francophone.

Fidèle à sa mission et à ses actions, l'Acfas propose que la révision de la Politique de financement des universités permette aussi, à partir des forces vives du Québec, l'avancement des sciences en français dans la francophonie canadienne et sur la scène francophone internationale.

2.1 Les besoins exprimés par le MES

Une fois admis que la prochaine formule de financement des universités doit permettre d'améliorer l'expérience de formation de la population étudiante, de soutenir la quête d'excellence des activités de recherche et de valoriser les services publics que rend l'université – et ce, à un niveau manifeste en langue française –, revenons sur les besoins exprimés par le MES dans la révision actuelle de la Politique de financement des universités québécoises.

Trois défis sont présentés :

- améliorer la contribution des établissements universitaires aux enjeux de main-d'œuvre dans les secteurs stratégiques pour l'économie québécoise;
- contribuer à la vitalité du français au Québec, notamment dans le domaine de la recherche scientifique;
- renforcer la capacité des établissements universitaires de valoriser, sur le plan économique, la recherche et l'innovation.

Les objectifs poursuivis par cette révision doivent permettre de soutenir les trois missions des établissements universitaires, c'est-à-dire l'enseignement, la recherche et les services aux collectivités.

À cet égard, et selon l'appel à mémoires, la nouvelle politique devra permettre au réseau universitaire d'offrir une formation initiale qualifiante et une formation d'actualisation des compétences tout au long de la vie, d'assurer le développement, la mobilisation et le transfert des connaissances et de contribuer au développement des collectivités.

2.2 Les observations de l'Acfas

L'Acfas souhaite partager, de façon complémentaire à celles fournies dans l'appel à mémoire du MES, quelques données clés provenant notamment d'un important rapport qu'elle a publié en juin 2021, issu d'une recherche menée sur deux années par les chercheurs Éric Forgues, directeur général de l'IRCML, et Vincent Larivière, professeur à l'université de Montréal et titulaire de la Chaire de recherche au Canada sur les transformations de la communication savante, rapport intitulé [Portraits et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada](#). Ce faisant, l'Acfas souhaite mettre en lumière l'état critique et fragile du français dans le domaine de la recherche scientifique et de la formation universitaire au Québec et au Canada.

Constat sur le déclin du français en matière de publication savante en français :

- « L'analyse des données du répertoire des périodiques Ulrich témoigne du pouvoir d'attraction de l'anglais dans la diffusion de la recherche, et ce, partout dans le monde. Depuis les années 1960, la majorité des nouvelles revues créées, globalement, sont en anglais. Très peu sont en français, une proportion qui est à la baisse, contrairement à l'anglais qui continue sa progression. Au Canada, la situation est similaire : les revues en anglais constituent la très forte majorité (au-delà de 90 % depuis 2005) de l'ensemble des revues créées au pays, ce qui laisse très peu de place à de nouvelles revues bilingues et encore moins en français. *En fait, les revues en français ne représentent qu'environ 10 % des revues créées depuis les années 1960 au Canada.* » (nous soulignons)
- « L'analyse des bases de données Dimensions.ai et Web of Science montre que le pourcentage d'articles en anglais croît depuis les années 1950. Les proportions se situent au-delà de 90 % d'articles en anglais, et ce, dans tous les domaines. *D'ailleurs, on remarque un déclin des articles en français autant dans les universités francophones en contexte minoritaire au Canada que dans celles du Québec.* » (nous soulignons)

Constat lié au pourcentage en déclin des demandes déposées en français aux agences subventionnaires fédérales, alors que le financement des chercheuses et chercheurs québécois provient de plus en plus, et en majorité, du gouvernement fédéral (50 % comparativement à 18 % du gouvernement du Québec (en 2015) :

- 5 à 12 % des demandes de financement sont rédigées en français. Les chercheur-se-s d'expression française représentent toutefois 21 % de la communauté de la recherche au Canada ([infographie](#) tirée du rapport).

Par ailleurs, comme en fait état un récent [mémoire](#) rendu public par l'Université du Québec, on constate toujours un retard et une disparité sur le plan de la diplomation pour les francophones et les étudiant-e-s en région :

- Retard dans la diplomation : 29 % des 25-34 ans détiennent un diplôme universitaire, comparativement à 38 % pour les Anglo-Québécois.
- 56 % de la population des 24-65 ans de Montréal détiennent un certificat, un diplôme, ou un grade universitaire, alors que des régions ont un taux de 17 % à 38 %.

3. RECOMMANDATIONS DE L'ACFAS

Le MES invite les organismes qui souhaitent participer à l'appel à mémoires à répondre à six questions et à aborder tout autre sujet jugé opportun. Voici les éléments que l'Acfas veut porter à l'attention de la Ministre de l'Enseignement supérieur.

3.1 L'Acfas n'abordera pas directement la première question, qui porte sur la formule de financement des universités et qui nous semble relever davantage d'échanges entre des experts, les universités et le MES. Toutefois, si la formule actuelle devait être maintenue en l'état, l'une des avenues qui pourrait être envisagée pour rendre plus équitable l'expérience de formation dans les universités de langue française et pour accroître la fréquentation (et la diplomation) dans les universités établies dans une région où le taux d'étudiant-e-s de première génération (EPG) est plus important, consisterait à appliquer un facteur multiplicateur pour les étudiant-e-s en équivalence au temps plein (EETP) « université francophone » à la variable de la formule *soutien à l'enseignement et à la recherche (montant variable)* des subventions normées (Tableau D) et un autre facteur multiplicateur pour l'effectif étudiant en équivalence au temps plein pondéré (EEETP) « d'université EPG » de la fonction *enseignement* des subventions normées (Tableau D), conformément aux [Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec, année universitaire 2023-2024](#).

3.2 Nous n'aborderons pas la deuxième question, qui concerne la répartition du financement en fonction de l'effectif étudiant.

3.3 Pour la troisième question, qui porte sur la collaboration interuniversitaire, nous pensons que le MES devrait mettre en place des modalités de collaboration interuniversitaire portant non seulement sur des activités de recherche, mais aussi sur des programmes de formation. Le financement d'initiatives de collaboration interuniversitaire devrait viser des programmes interuniversitaires instaurés au Québec, mais qui pourraient aussi dépasser les frontières de la province. À ce sujet, l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) pourrait être un partenaire à envisager, considérant son vaste réseau. Des initiatives de collaboration en recherche dans la francophonie ou de diffusion de résultats de recherches, voire l'émergence de congrès scientifiques francophones ailleurs dans le monde pourraient aussi être soutenues par le MES et élaborées en collaboration avec l'Acfas, qui possède une expertise indéniable à cet égard.

En raison de son action sur la scène pancanadienne, l'Acfas souhaite rappeler que des initiatives de collaboration en recherche avec des établissements postsecondaires canadiens seraient sans nul doute porteuses pour le Québec, qui pourrait ainsi exercer un rôle de leader dans le rapprochement souhaité par le Québec avec la francophonie canadienne en situation minoritaire.

3.4 En ce qui concerne la quatrième question, portant sur le soutien essentiel aux petits établissements, nous pensons que le scénario proposé pour répondre à la première question pourrait être une avenue appropriée et facile offrant un avantage aux universités de langue française et aux universités de petite taille, en région ou dont la composition des effectifs étudiants dénombre davantage d'EPG. On peut penser que cette avenue donnerait également un autre avantage appréciable aux universités situées en région en ce qu'elle pourrait augmenter leur capacité de rétention des cerveaux et de la main d'œuvre à l'extérieur des grands centres urbains.

3.5 En réponse à la cinquième question, nous pensons qu'avec la croissance de la population du Québec, et si l'on se fie aux tendances lourdes qui se profilent notamment en termes d'immigration, il est primordial de favoriser les développements immobiliers majeurs au sein des universités de langue française, d'une part, et d'encourager la réalisation de projets conjoints de partenariat entre les universités de langue anglaise et de langue française, d'autre part. À titre d'exemple, le projet de l'ancien hôpital Royal Victoria représente une magnifique occasion de mettre en place une collaboration interuniversitaire inédite.

3.6 Nous pensons que l'ensemble des réponses formulées aux questions précédentes éclaire notre position sur la sixième question.

En complément à nos recommandations, nous souhaitons porter à l'attention de la Ministre de l'Enseignement supérieur que d'autres éléments pourraient être soutenus par les règles de financement des universités, par exemple, le soutien à la traduction d'articles scientifiques pour les étudiant-e-s des cycles supérieurs et le renforcement de l'actuel [Programme de coopération en recherche dans la francophonie canadienne](#) géré par l'Acfas (et anciennement sous la responsabilité conjointe du gouvernement du Québec et du gouvernement du Nouveau-Brunswick).

Avant de conclure, nous souhaitons en outre rappeler à l'attention de la Ministre certaines recommandations, bien étayées, provenant de deux rapports importants publiés récemment au Québec, lesquelles ont nourri notre réflexion et nos propositions :

- « Reconnaître et encourager la recherche francophone et l'utilisation du français comme langue scientifique » (recommandation 2)
et « Encourager le développement des collaborations en recherche entre les universités et les collègues » (recommandation 9)
provenant d'un rapport du Conseil supérieur de l'éducation paru en avril 2023;
- « L'université québécoise comme citoyenne du monde » (recommandation 12), provenant du rapport *L'Université québécoise du futur*, publié en 2020.

4. CONCLUSION

Il est indéniable que la révision de la Politique québécoise de financement des universités offre la chance de renforcer la dynamique de l'écosystème universitaire francophone au Québec, en harmonie avec les objectifs des autres grands chantiers ministériels et avec les priorités du gouvernement québécois. Cette révision représente également l'occasion inédite, pour le Québec, de consolider son rôle de leader en tant qu'État francophone sur la scène canadienne et internationale dans les domaines de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Madame la ministre de l'Enseignement supérieur, je vous prie de recevoir l'assurance de ma considération la plus sincère et de mon soutien à l'égard des défis que vous souhaitez relever.

Sophie Montreuil
Directrice générale de l'Acfas

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES DOCUMENTAIRES

Acfas (2021). [Recherche et enseignement supérieur : Leaders du rapprochement des francophonies canadiennes](#). Mémoire produit dans le cadre du Sommet sur le rapprochement des francophonies canadiennes et de la révision de la politique du Québec en matière de francophonie canadienne.

Acfas (2021). [Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada](#).

Acfas (2022). [Pour soutenir la publication savante en français au Canada](#). Mémoire soumis par l'Acfas au Comité permanent de la science et de la recherche, Chambre des communes du Canada.

Acfas, Coopération en recherche dans la francophonie canadienne, [Coopération en recherche dans la francophonie canadienne | Acfas](#), site web consulté le 14 juin 2023.

Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ) (2023). [Pour une recherche universitaire diversifiée, reflet et moteur de la société](#). Avis au ministre de l'Éducation et à la ministre de l'Enseignement supérieur.

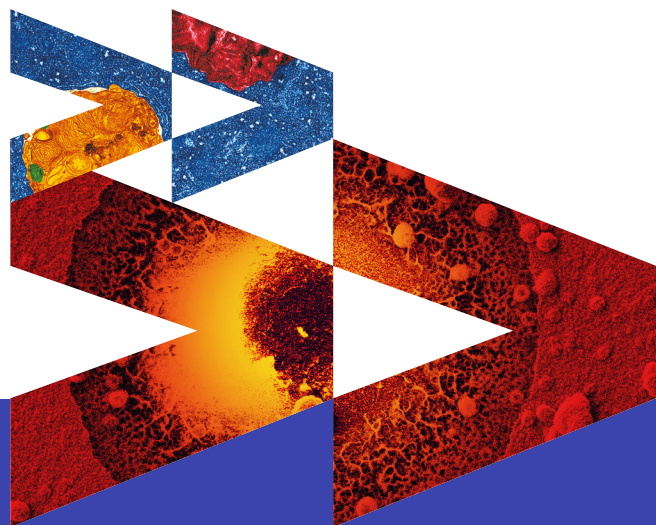
McGill, Le nouveau Vic, <https://newvic.mcgill.ca/fr/le-nouveau-vic/>, site web consulté le 14 juin 2023.

MES (Ministère de l'Enseignement supérieur) (2023). [Révision de la Politique québécoise de financement des universités. Appel à mémoire](#), Québec, MES.

MES (Ministère de l'Enseignement supérieur) (2023). [Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec, année universitaire 2023-2024](#).

Quirion, Rémi. (2020). [L'université québécoise du futur. Tendances, enjeux, pistes d'action et recommandations](#). Document de réflexion et de consultation. Montréal, Fonds de recherche du Québec.

Université du Québec (2023). [Pour une nouvelle impulsion de l'Université du Québec à la hauteur des aspirations du Québec](#). Mémoire présenté dans le cadre de l'appel à mémoires de la ministre de l'Enseignement supérieur sur la révision de la Politique québécoise de financement des universités.





Acfas

Faire avancer
les savoirs